

SOMMAIRE

Actualités

« Des fonds performants »
« Fonds dans le viseur »

Où trouver nos fonds ?

Les plateformes disponibles pour
souscrire

Focus Fonds

Sienna Actions Bas Carbone
Une stratégie qui fait du bruit

Nos apparitions

Nos dernières interventions
Flash-back d'événements

Nos distinctions

Restez informés et connectés

« Temps forts »

Chers Partenaires,

Bienvenue dans notre Lettre d'Actu, spécialement
conçue pour vous, les divers acteurs du
patrimoine.

Cette publication trimestrielle vous tient informés
non seulement des dernières actualités de notre
société, mais également des tendances
marquantes du secteur.

Ne manquez aucun de nos évènements en
suivant notre calendrier détaillé !

Nos équipes restent à votre entière disposition.
Bien à vous,



Communication Publicitaire

Actualités

On parle de nous ?

DES FONDS PERFORMANTS



Source : www.h24finance.com

H24 met en lumière les fonds les plus performants du moment.

Découvrez un aperçu de notre positionnement selon leur analyse, et approfondissez le sujet en lisant l'article « Sienna Actions Bas Carbone » en page 3.

FONDS DANS LE VISEUR



Retrouvez prochainement notre fonds FCPR Sienna Private Assets Allocation dans la rubrique "Fonds dans le viseur" de Nortia.

L'article présentera notre approche d'investissement sur les marchés du non coté, la diversification entre Private Equity, actifs liquides et infrastructures, ainsi que notre stratégie d'allocation flexible.

Il mettra en lumière les caractéristiques principales du fonds et son positionnement.

📁 En savoir plus sur le FCPR Sienna Private Assets Allocation :



Où trouver nos fonds ?

Nos fonds sont accessibles sur une sélection de plateformes et au sein de certains contrats d'assurance ⁽¹⁾ :

	CODE ISIN	APICIL INTENCIAL	CNP	CARDIF	NORTIA	BOURSE DIRECT	GENERALI	GRESHAM
SIENNA ACTIONS BAS CARBONE (Part R-C)	FR001400EG93	●	●	●	●	●	●	●
SIENNA DIVERSIFIÉ FLEXIBLE MONDE (Part R-C)	FR0013424090	●	●	●	●	●	●	●
SIENNA TRÉSORERIE PLUS⁽²⁾ (Part B)	FR001400EBM4				●	●		●
SIENNA MONÉTAIRE (Part R-C)	FR0007081278	●			●	●		●
FCPR SIENNA PRIVATE ASSETS ALLOCATION (Part A3)	FR001400LQU0		●	●	●		●	●

(1) Données au 31/03/2025. Les fonds sont disponibles en « AV » : Assurance Vie, ou en « CTO » : Comptes-Titres Ordinaires.

(2) Le fonds est réservé aux investisseurs professionnels au sens de la Directive Européenne MIF II 2014/65/UE agissant pour compte propre et aux investisseurs autorisés par le prospectus.

Communication Publicitaire

Focus fonds

SIENNA ACTIONS BAS CARBONE

SIENNA ACTIONS BAS CARBONE est un fonds thématique actions pour investir dans une économie en faveur de la réduction de l'intensité carbone au travers d'entreprises de la zone euro. Classé article 8 selon la réglementation SFDR⁽¹⁾, ce fonds prend en compte les critères ESG dans son processus d'investissement. Il présente un indicateur de risque (SRI)⁽²⁾ de 5 sur 7. La durée d'investissement recommandée est de 5 ans.

POINTS CLÉS

- > Un **univers d'investissement essentiellement ISR** construit à partir de critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance dits « critères ESG »⁽³⁾.
- > Une gestion actions de **conviction engagée vers la décarbonation de l'économie**.
- > Une stratégie **alignée avec l'Accord de Paris** adoptant une double approche de réduction de l'intensité carbone du portefeuille :
 - Vision **statique** relative à l'indice de référence
 - Vision **dynamique** de baisse en moyenne de l'intensité par rapport à une trajectoire ambitieuse

PRINCIPAUX RISQUES (4)

- > **Risque de perte en capital** : Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital investi.
- > **Risque actions** : Les variations des marchés actions peuvent avoir un impact défavorable sur la valorisation des actions.
- > **Risque de durabilité** : Tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement.

ACTIFS DU FONDS

122 M €

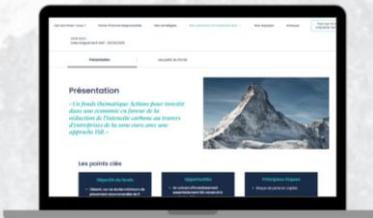


ACTIF NET⁽⁵⁾
Au 31.03.2025

ACTIF DE LA STRATÉGIE

980 M €

Une stratégie primée et relayée : où nous retrouver ?



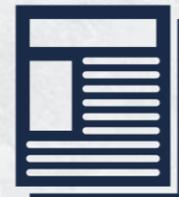
Site internet

Retrouvez toutes nos expertises et nos solutions d'investissement.



Vidéo

Découvrez la vidéo du fonds avec François DOSSOU Directeur Gestion Actions



On parle de nous

H24 classe le fonds 2e de sa catégorie actions dans l'article « Le portefeuille idéal... »

(1) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables. Article 8 : Produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales. (2) L'indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital. (3) Plus de 90 % de l'actif du fonds dispose d'une analyse ESG, chiffre calculé hors émetteurs publics et liquidités détenues à titre accessoire. (4) **Les principaux risques du fonds** : risque de perte en capital, risque actions, risque de durabilité. Le détail de l'ensemble des risques est présent dans le règlement du fonds disponible sur le site internet www.sienna-gestion.com. (5) Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Il est rappelé qu'un objectif de performance n'est pas garanti et dépend notamment des conditions de marché.

Nos apparitions : retour sur nos dernières interventions !



Sienna Actions Bas Carbone : décarboner avec un potentiel de performance

Article – H24 Finance



Le FCPR Sienna Private Assets Allocation a été co-construit avec les assureurs

Vidéo – AGEFI



Une collecte nette de 6 milliards € en 2024 pour Sienna IM...

3 questions/3réponses – H24 Finance



« Surtaxes : Les marchés toujours dans le flou »

Le Club de la Bourse – BFM Business



Le nouveau « Plan tarifaire » de Donald Trump

Flash Marché – Sienna IM



Le réveil des petites et moyennes valeurs

Avis d'expert – Sienna IM

Flash-back

10 & 11 avril 2025

Retour sur un événement organisé par **Intencial** : un **séminaire** de deux jours placé sous le signe des échanges, dans le cadre idyllique de **l'Abbaye des Vaux-de-Cernay**, en Île-de-France. Notre chargé des relations investisseurs, Aleksander Vidakovic, a eu le plaisir d'y participer.



Nos distinctions



Sienna Investment Managers fait partie du palmarès des « **50 sociétés de gestion qui comptent- Sélection 2024** », sélectionnées par Option finance, en partenariat avec Funds Magazine et Deloitte.



Sienna Investment Managers, classée société de gestion « **Forte notoriété** » dans le classement 2024 du Magazine Décideurs – Marchés cotés avec encours supérieurs à 20 milliards d'euros d'encours.

Abonnez-vous

Tous les mois, nos gérants et experts en gestion cotée partagent leurs convictions, les dernières tendances marchés, ainsi que les temps forts économiques.

Inscrivez-vous à notre « **Lettre Marchés et Convictions** » mensuelle en **CLIQUANT ICI**.



sienna-im.com



in Suivez-nous sur LinkedIn

Contacts



Aleksander VIDAKOVIC
Chargé de Relations Investisseurs
06 61 38 34 42
aleksander.vidakovic@sienna-im.com



Laetitia GAUDENZI
Chargée de Relations Investisseurs
06 59 22 66 56
laetitia.gaudenzi@sienna-im.com



Lucas PRESIER
Chargé de Relations Investisseurs
06 65 27 59 25
lucas.presier@sienna-im.com

AVERTISSEMENT :

Cette communication publicitaire est destinée exclusivement à la présentation des Organismes de Placement Collectif (OPC) et/ou FCPE gérés par SIENNA GESTION et ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du DIC PRIIPs et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des fonds SIENNA GESTION. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. SIENNA GESTION, membre du groupe SIENNA INVESTMENT MANAGERS, société de gestion agréée par l'AMF, assure la gestion des FCPE (Fonds communs de placement entreprise) disponibles en épargne salariale, d'OPCVM, de FIVG et des mandats institutionnels ainsi que l'ensemble des prestations financières qui leur sont liées. Les OPC gérés par SIENNA GESTION ne sont pas destinés aux résidents ou citoyens des Etats-Unis d'Amérique et des « U.S. Persons », telle que cette expression est définie par l'U.S. Securities Act 1933.

Achevé de rédiger par les équipes LISTED ASSETS de SIENNA INVESTMENT MANAGERS le 25/04/25